PARTICIPATION CONSCIENTE

A travers nos activités, nous avons à cœur de contribuer aux réflexions et engagements pour des transformations individuelles et collectives en profondeur, favorisant un changement de cap et la concrétisation de cultures régénératives, résilientes et positives. Les thèmes de l'argent, de la manière d'échanger nos richesses et de la valeur du travail sont des aspects essentiels de nos sociétés à (re)questionner. Dans ce sens, il nous paraît important d'explorer d'autres modèles économiques, qui soient cohérents avec notre vision et contribue à l'émergence de sociétés nouvelles. La participation consciente est une piste, une expérience directe pour chacun.e d'entre nous, qui nous permet d'interroger ce que nous sommes prêt.es à donner et à recevoir, et d'y mettre plus de conscience.

CE QUE PERMET LA PARTICIPATION CONSCIENTE

- Renforcer la solidarité et la responsabilité collective, et ainsi permettre à une grande diversité de personnes de participer. Nous avons confiance qu'un équilibre juste se produira.
- Sortir d'un système de consommation à prix unique, alors que chacun.e connaît le mieux ses moyens.
- Faire vivre et incarner des valeurs fondamentales, telles que la co- responsabilité, la transparence, la souveraineté et la confiance.

LES 4 RÈGLES DE LA PARTICIPATION CONSCIENTE

- 1. Un engagement à verser une somme, en francs suisses, que vous souhaitez ou pouvez donner, en conscience de ce que vous avez vécu et reçu, et du travail fourni. Aucun prix ne sera exigé, mais la participation est obligatoire. Si un prix est proposé, il ne couvrira que les frais fixes (location du lieu, matériel, nourriture, etc). Pour les séjours engageant des mineurs, nous demandons aux parents de réfléchir avec leurs enfants.
- 2. Le paiement se fait en fin de stage / camp / atelier, de façon non-anonyme envers les organisateurs (mais anonyme pour les autres participant.es), et sans jugement, ni justification. Lorsque l'activité a engagé des mineurs, nous proposons ses derniers de prendre quelques minutes avec leurs parents afin d'échanger sur la satisfaction liée aux apprentissages et à l'expérience acquise. Les parents décident ensuite de la somme qu'ils peuvent / veulent donner.
- 3. La participation consciente fait l'objet d'explications en début et en fin d'expérience, en présence des parents si l'activité engage des mineurs.
- 4. Le montant total récolté, la moyenne, et les montants minimum et maximum vous seront communiqués.

DIMENSIONS À TENIR COMPTE POUR DÉTERMINER LE MONTANT

- 1. Vos ressources et possibilités financières.
- 2. Votre vécu de l'activité (ou les échos du vécu de votre enfant) et la conscience du travail réalisé avant, pendant et après l'activité pour que cela puisse se vivre. Votre contribution rétribue les responsables et moniteurs pour le travail administratif, organisationnel, logistique, etc.
- 3. Votre souhait de contribuer à la pérennisation de ce type d'activités et votre soutien pour ce type de fonctionnement. C'est une forme de solidarité dans le temps.